

Compte-rendu de la Commission de sélection

Initiatives francophones nationales et d'établissement 2019-2022

Date : le 30 mars 2018

Objet : sélection des manifestations d'intérêts pour des Initiatives francophones nationales ou d'établissement 2019-2022 suite à l'appel à manifestation d'intérêt publié le 22 août 2017 et clos le 23 février 2018, à 17h, heure de Paris.

1. Composition de la Commission de sélection

La Commission de sélection a réuni les 29 et 30 mars 2018 de 10h à 17h, sous la Présidence de Mme Youma FALL (Directrice « Langue française, culture et diversités ») représentant l'Administrateur de l'OIF :

- M. Guillaume DELATRE (Expert du cabinet ATEMA Conseil chargé du bilan des IFN & IFE 2015-2018) ;
- M. André BOUTNA (Chargé de programmation, suivi et évaluation à la Direction « programmation et développement stratégique »),
- M. Alain PHAM (Chargé de mission coopération, culture et langues auprès de l'Administrateur)
- Mme Nelly PORTA (Direction « Langue française, culture et diversités »),
- Mme Isabelle BA (Attachée de Programme « IFN&IFE », Direction « Langue française, culture et diversités »),
- Mme Seynabou SEYE (Attachée de programme, Direction « Langue française, culture et diversités »),
- Mme Naïma BENNAMA (Attachée de Programme « IFN&IFE », Direction « Langue française, culture et diversités »)
- Mme Ina Aïssatou SANO (Attachée d'évaluation « IFN&IFE », Direction « Langue française, culture et diversités »).

2. Mot d'accueil par Youma FALL

En guise d'introduction, Mme Youma FALL, Directrice « Langue française, culture et diversités » à l'OIF, a souhaité la bienvenue aux membres de la Commission de sélection. Elle a souligné la nécessité d'évaluer de manière objective les IFN et IFE en particulier lorsque les candidats ont déjà été bénéficiaires d'une IFN ou IFE. Elle a attiré l'attention de la Commission sur l'importance de la prise en compte de la situation géographique des candidats en plus des critères politiques et techniques de sélection. Il sera en effet potentiellement envisagé l'accompagnement des pays non sélectionnés pour des raisons géostratégiques. Enfin, Mme FALL a rappelé le cadre dans lequel s'inscrivait l'appel à manifestation d'intérêt : il s'inscrit dans l'objectif que davantage d'acteurs des relations internationales puissent s'exprimer en langue française dans les instances dans lesquelles ils sont amenés à siéger.

3. Procédure, contexte et enjeux

A. Contexte

Pour mémoire, l'appel à manifestation d'intérêt d'IFN&IFE 2019-2022 a été mis en ligne le 22 août 2017 et clos le 23 février 2018. Avec une durée de publication de plus de 6 mois, la DLCD a tenu compte des recommandations des commissions de sélection des IFN & IFE en 2015. A l'issue de la mise en ligne de l'appel à manifestation d'intérêt (26 février 2018), ce sont 21 projets d'IFN qui ont été reçues, et 18 d'IFE.

Par ailleurs, plusieurs candidatures individuelles, soumises par des candidats isolés ou des établissements non ciblés par l'appel, ont été reçues et, par voie de conséquence, non étudiés par la Commission.

Mme Nelly PORTA a insisté sur le fait que le processus d'évaluation des projets suivi par l'équipe programme a respecté une stricte égalité de traitement entre les soumissionnaires en basant ses appréciations sur les critères identifiés dans les Termes de référence de l'Appel à manifestation d'intérêt, base de la proposition de fiche d'évaluation soumise aux membres de la commission.

Par ailleurs, l'équipe programme n'a passé en revue que les manifestations d'intérêts éligibles selon les critères éliminatoires définis dans les Termes de référence. À ce titre, 7 dossiers n'ont pas été étudiés par la Commission et ne sont pas comptabilisés dans le décompte ci-dessus.

Cas particulier de la Grèce : L'OIF a été contactée par la Ministre de la reconstruction administrative pour envisager la possibilité d'un report du délai de l'AMI. L'Administrateur a accordé un délai supplémentaire au pays jusqu'au 23 mars 2018. En dépit de ce délai supplémentaire, aucune candidature n'a été transmise à l'OIF.

M. DELATRE a également demandé des retours quant aux Plans Francophones d'Etablissement (PFE), équivalent des IFE et lancés en 2016. Mme PORTA a informé qu'elle a relancé le Cambodge et le Laos, bénéficiaires de ce type d'actions mais n'a eu aucun retour. Mme FALL a confirmé la disparition des PFE en faveur des IFE. Notons que l'Académie diplomatique congolaise bénéficiaire d'un PFE 2016/2018, a soumis une candidature d'IFE 2019/2022.

Notation des fiches d'évaluation :

La présente notation a été mise en place par l'équipe programme et a été réadaptée suite aux propositions de M. DELATRE.

Elle se répartit comme suit :

- Données Pays ;
- Recevabilité du dossier ;
- Critères politiques : visant à apprécier le niveau d'appropriation du pays ;
- Critères techniques : visant à apprécier la cohérence du projet et l'objectif de l'initiative.

- Barème de notation

La commission a choisi d'évaluer chaque dossier dans sa globalité et a adopté le système d'appréciation suivant :

A : projet retenu.

B : projet reconnu comme ayant un potentiel dans la catégorie dans lequel il est présenté mais nécessitant d'être amélioré sur certains aspects de contenu et/ou de gouvernance.

C : projet rejeté, mais la commission souhaite que certaines activités spécifiques soient développées avec le porteur du projet, compte tenu de la pertinence de l'activité et/ou de l'intérêt géostratégique du pays ou de l'établissement.

D : projet rejeté.

Les fiches d'évaluation de chacune des manifestations d'intérêt étudiés figurent en annexe du présent procès-verbal.

4. Décisions

Les 39 projets ont ensuite été passés en revue par la Commission qui a souligné pour chacun les points positifs et ceux pour lesquels elle a formulé les recommandations suivantes :

A. Projets retenus par la Commission de sélection (notés A)

Les projets suivants ont été jugés suffisamment solides au regard des critères d'évaluation retenus dans la perspective de l'appel à projet IFN/IFE 2019-2022 :

5 IFN : Croatie, ERY Macédoine, Kosovo, Lettonie, Slovaquie.

3 IFE : Académie Diplomatique de Vienne (Autriche), Institut national d'administration (Roumanie), Ecole nationale d'administration (France).

B. Projets reconnus comme ayant un potentiel mais nécessitant d'être améliorés sur certains aspects de contenu et/ou de gouvernance (notés B)

4 IFN : Arménie, Monténégro, République Dominicaine, Slovaquie.

5 IFE : Institut des études diplomatiques de Djibouti auprès du MAE (Djibouti), Académie d'administration publique (Moldavie), Centre de rencontres et d'échanges internationaux et institut de formation à l'Administration publique (Nouvelle - Calédonie), Académie diplomatique congolaise (République démocratique du Congo), Institut national d'administration (Egypte).

C. projets rejetés mais certaines activités spécifiques mériteraient d'être développées avec le porteur de projet (notés C)

4 IFN: Albanie, Andorre, Burundi, Vietnam.

4 IFE : GIMPA (Ghana), IEAP (Pays - Bas), Collège de Bruges (Belgique), Ministère des Affaires étrangères (Comores).

D. Projets rejetés

8 IFN : Bulgarie, Cameroun, Chypre, Egypte, Hongrie, Lituanie, RDC, Roumanie.

6 IFE : CFP MASCAC (Cameroun), Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo (Madagascar), Relief Word (République centrafricaine), Ecole nationale d'administration (République démocratique du Congo), Institut diplomatique Roumain (Roumanie), I2FP (France).

5. Conclusions générales

Dans les dossiers retenus en catégories A et B, IFN / IFE confondus, on compte 8 pays *observateurs* et 9 pays *membres* de l'OIF.

L'ensemble des 17 coordonnateurs techniques dont les projets ont été notés A ou B seront invités à la formation en « gestion de projet et ingénierie de projet de formation » de l'ENA France du 9 au 20 juillet 2018. Par ailleurs, pour accompagner les nouveaux pays/ établissements dont les projets ont été classés en C (Burundi, GIMPA - Ghana, Comores) les porteurs techniques de ces 3 projets seront également conviés à la formation ENA France.

Tous les pays notés A ou B seront invités à répondre à l'appel à projet « IFN & IFE 2019-2022 », qu'ils participent ou non à la formation.

En fonction de l'agenda de la Francophonie, certains pays pourront bénéficier d'un accompagnement ponctuel sur des actions spécifiques.

6. Recommandations

A. Contenu du futur appel à projet :

La Commission recommande que les futurs appels à projet :

- encouragent la valorisation des bénéficiaires des activités IFN-IFE ;
- encouragent les actions régionales (notamment en marge de la présidence du Conseil de l'UE) ;
- encouragent les échanges entre établissements notamment en vue de co-construction de contenus ;
- précisent la durée maximum de l'appel à projet (4 ans) au-delà duquel les pays/établissements seront sortis de l'initiative. En conséquence, les réponses devront préciser la manière dont les porteurs de projet s'approprient la démarche et les activités au terme de ces quatre années.

B. Recommandations afférentes au pilotage par l'OIF :

L'équipe programme doit assurer un rôle clé dans l'animation du réseau IFN/IFE et le partage d'expérience. A cette fin, la commission recommande d'**institutionnaliser et annualiser le comité d'orientation IFE/IFN**.

Par ailleurs, pour faciliter la construction de projets communs et structurer un réseau d'établissements il est recommandé de créer un mécanisme permettant aux **coordonnateurs techniques des IFE** de travailler ensemble en intégrant le cas échéant les porteurs d'activité de projets notés C (cf. IFE INA – Roumanie).

Afin d'assurer le suivi de chaque initiative, un **comité de pilotage national** devra être **formalisé**. La réunion de lancement devra réunir l'ensemble de l'équipe de l'initiative, la DLFCO et l'UHS concernée.

Le suivi des **COPIL annuels** sera assuré par chaque UHS concernée en lien avec la DLFCO.

Un **appui spécifique** sera **demandé aux UHS** pour la définition et la mise en œuvre d'activités avec les porteurs des projets notés C.

La DLFCO est encouragée à solliciter l'appui de la DPDS pour élaborer des outils de suivi simples à destination des coordinateurs techniques et des UHS.

Les UHS seront sollicitées pour représenter l'OIF dans les principales activités des IFN et IFE (ouverture/clôture de formations, cérémonie de remise de certificats, etc.).

La signature de l'accord cadre de partenariats des IFN en marge du Sommet d'Erevan est vivement encouragée. Il est envisagé de réunir l'ensemble des CNT et CNP des IFE pour la signature de l'accord cadre IFE et le lancement du réseau IFN/IFE.

Mme FALL souhaite qu'une note d'information soit adressée aux UHS pour leur faire part des conclusions de cette commission.

Mme Youma FALL a remercié les membres de la Commission de sélection pour leur participation active et a levé la séance.

Youma FALL

Guillaume DELATRE

Alain PHAM

Ina Aïssatou SANO

André BOUTNA

Nelly PORTA

Seynabou SEYE

Isabelle BA

Naima BENNAMA

ADM
Lu et note 17 AVR. 2018

ANNEXES

A0 : Appels à manifestation d'intérêt IFN & IFE 2019-2022

A1 : Tableaux de synthèse des manifestations d'intérêt et Répartition géographique.

A3 : évaluation du projet d'IFN de l'Albanie

A4 : évaluation du projet d'IFN d'Andorre

A5 : évaluation du projet d'IFN de l'Arménie

A6 : évaluation du projet d'IFN de la Bulgarie

A7 : évaluation du projet d'IFN du Burundi

A8 : évaluation du projet d'IFN du Cameroun

A9 : évaluation du projet d'IFN de Chypre

A10 : évaluation du projet d'IFN de la Croatie

A11: évaluation du projet d'IFN de l'Egypte

A12 : évaluation du projet d'IFN de la Hongrie

A13 : évaluation du projet d'IFN du Kosovo

A14 : évaluation du projet d'IFN de la Lettonie

A15 : évaluation du projet d'IFN de la Lituanie

A16 : évaluation du projet d'IFN de la Macédoine

A17 : évaluation du projet d'IFN du Monténégro

A18 : évaluation du projet d'IFN de la République Démocratique du Congo

A19 : évaluation du projet d'IFN de la République Dominicaine

A20 : évaluation du projet d'IFN de la Roumanie

A21 : évaluation du projet d'IFN de la Slovaquie

A22 : évaluation du projet d'IFN de la Slovénie

A23 : évaluation du projet d'IFN du Vietnam

A24 : évaluation du projet d'IFE de l'Académie diplomatique de Vienne (Autriche)

A25 : évaluation du projet d'IFE du Collège d'Europe (Belgique)

A26 : évaluation du projet d'IFE du CFP MASCAC (Cameroun)

A27 : évaluation du projet d'IFE du Ministère des Affaires étrangères (Comores)

A28 : évaluation du projet d'IFE de l'Institut des Etudes Diplomatiques (Djibouti)

A29 : évaluation du projet d'IFE de l'Institut National d'Administration (Egypte)

A30 : évaluation du projet d'IFE de l'Ecole Nationale d'Administration (France)

A31 : évaluation du projet d'IFE de l'Institut de formation au français professionnel (I2fp.fr) (France)

A32 : évaluation du projet d'IFE de l'Ecole Nationale d'Administration (Ghana)

A33 : évaluation du projet d'IFE de la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo
(Madagascar)

A34 : évaluation du projet d'IFE de l'Académie d'Administration Publique (Moldavie)

A35 : évaluation du projet d'IFE du Centre de rencontres et d'échanges internationaux (CREIPAC) et
Institut de formation à l'Administration publique (IFAP) (Nouvelle-Calédonie)

A36 : évaluation du projet d'IFE de l'Institut Européen d'Administration publique (Pays-Bas)

A37 : évaluation du projet d'IFE de Relief World (République Centrafricaine)

A38 : évaluation du projet d'IFE de l'Académie diplomatique congolaise (RDC)

A39 : évaluation du projet d'IFE de l'Ecole Nationale d'Administration Congo (RDC)

A40 : évaluation du projet d'IFE de l'Institut diplomatique roumain (Romanie)

A41 : évaluation du projet d'IFE de l'Institut Nationale d'Administration (Roumanie)

Appel à manifestation d'intérêt

INITIATIVE FRANCOPHONE NATIONALE 2019-2022

Programme « Usages et rayonnement du français »

Date de publication : 31 août 2017

Date limite de réception des dossiers en version électronique : 23 février 2018 à 17h, heure de Paris.

1. Contexte

Les États membres de la Francophonie ont pris à Bucarest, en 2006, plusieurs engagements objets du « Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les Organisations internationales ». Ils les ont réaffirmés à plusieurs reprises et notamment lors de la 32^{ème} session de la Conférence ministérielle de la Francophonie à Antananarivo (Madagascar 2016).

Dans le cadre de sa future programmation 2019-2022, la Direction « Langue française, culture et diversités » de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), via son programme « Usages et rayonnement du français », lance un appel à manifestation d'intérêt auprès de ses 84 États et gouvernements membres, observateurs et associés.

Considérant qu'une politique linguistique nationale volontaire peut permettre aux diplomates et hauts fonctionnaires nationaux de devenir les acteurs clefs du développement de la présence de la langue française et du multilinguisme sur la scène internationale, l'OIF souhaite appuyer ses États et gouvernements dans leurs efforts.

L'objectif de cet appel est d'identifier les États et gouvernements membres, associés et observateurs de la Francophonie désireux de renforcer les compétences professionnelles en français de leurs diplomates et fonctionnaires nationaux via la mise en œuvre d'une **Initiative francophone nationale (IFN)**.

2. Principes

Les IFN 2019-2022 contribueront à développer de façon significative les capacités en langue française des administrations centrales. Elles visent le renforcement des compétences professionnelles et techniques en langue française, au sein d'administrations cibles, des diplomates et fonctionnaires

nationaux (cadres et experts) en charge de dossiers internationaux et amenés à représenter leur pays dans les réunions internationales (UE, UA, ONU etc.).

Elles sont déclinées en Plans annuels de formation et sont cofinancées par l'OIF à hauteur de 50%.

Elles accorderont une importance particulière :

- au développement d'une expertise en français de haut niveau parmi les cadres et experts de la fonction publique nationale ;
- à l'évaluation des compétences acquises ;
- à la reconnaissance professionnelle des compétences acquises ;
- à l'intégration des actions dans les parcours de formation proposés ;
- au suivi et à l'évaluation de l'impact du projet.

Les IFN œuvreront ainsi à faciliter une présence accrue de la langue française et du multilinguisme sur la scène internationale, ainsi qu'au développement de réseaux d'experts techniques francophones de haut niveau, participants à des groupes de travail et à des réunions internationales.

3. Objectifs

L'objectif général des IFN est de permettre aux cadres et experts chargés de dossiers internationaux au sein d'administrations centrales d'être davantage en mesure d'utiliser le français sur la scène internationale. Il s'agit donc, sur une durée de 1 à 4 ans sur la période 2019-2022, d'encourager les Etats et gouvernements à développer des plans de formation intégrant les enjeux de diversité linguistique en renforçant les capacités professionnelles en français des cadres et experts ciblés et, ce faisant, les capacités des administrations centrales identifiées.

Plus spécifiquement, les IFN visent :

1. à l'émergence, dans les administrations centrales, d'un vivier de cadres et experts de haut-niveau destinés à participer aux réunions internationales pouvant justifier d'un niveau en français suffisant pour s'exprimer en français dans leur contexte professionnel (niveau B2 acquis du CECR) ;
2. au développement, au sein de ce vivier de cadres et experts francophone de haut-niveau, d'une expertise technique et professionnelle francophone à haute-valeur ajoutée ;
3. au renforcement de « complicités francophones » bilatérales et multilatérales entre les cadres et experts nationaux des pays de la Francophonie ;
4. à la valorisation des cadres et experts francophones des administrations en leur permettant de préparer les concours de la fonction publique européenne (EPSO) en français ;
5. à l'émergence d'un public de décideurs francophones disposant d'une autorité suffisante pour influencer les comportements linguistiques (lors des réunions internationales) et/ou motiver l'apprentissage et l'usage du français chez leurs collaborateurs.

4. Déroulement et calendrier

Dans un premier temps, l'OIF souhaite identifier les États partageant ces objectifs et potentiellement intéressés à bénéficier d'une IFN sur la période 2019-2022, pour une durée de 1 à 4 ans.

Pour ce faire, ces Etats devront désigner :

- un **coordinateur national politique** en mesure de porter ce projet auprès des différents ministères et administrations ciblées ;
- un **coordinateur national technique** auquel il incombera, avec l'appui et d'après les orientations données par le coordinateur politique, de définir un projet d'IFN intégré et opérationnel. Ce coordinateur technique pourra être identifié au sein d'un établissement national de formation continue (ex. : académie diplomatique, institut d'administration publique etc.) ou de toute autre structure disposant d'une logistique suffisante (ex. : Agence nationale de la fonction publique, département de la formation du ministère de la fonction publique etc.).

Ils pourront également, s'ils le souhaitent, désigner une université en mesure de les appuyer scientifiquement.

Le coordinateur technique aura la responsabilité de développer un plan de formation répondant aux objectifs visés pour sélection lors de l'appel à projet qui sera lancé en juillet 2018. Il justifiera d'un niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). en français.

Les **coordinateurs techniques** des projets seront invités à participer à une formation de l'Ecole nationale française d'administration (ENA) dans le cadre de ses Cycles internationaux spécialisés d'administration publique (CISAP) et consacrée à la Conduite de projet de formation et l'ingénierie de la formation. Cette formation se tiendra à Paris du 2 au 13 juillet 2018.

Août 2017	Publication de l'appel à manifestation d'intérêt
23 février 2018-17h (heure de Paris)	Date limite de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt
30 avril 2018	Sélection des avant-projets d'IFN
D'ici le 3 juin 2018	Inscription à la formation ENA du coordinateur technique
02-13 juillet 2018	Formation de l'ENA « Conduite de projets de formation et ingénierie de la formation » à Paris pour les coordinateurs techniques des États dont les avant-projets auront été retenus
Fin juillet 2018	Publication de l'appel à projets d'IFN 2019-2022
Fin novembre 2019	Envoi des projets finalisés d'IFN 2019-2022
Janvier 2019	Sélection des IFN 2019-2022
Février 2019	Signature des accords cadre de coopération 2019-2022

5. Financement de l'IFN

Les frais de formation, de déplacement et de séjour (hébergement et per-diem) des coordinateurs techniques des avant-projets retenus qui participeront à la formation CISAP de l'ENA consacrée à la Conduite de projet de formation et l'ingénierie de la formation à Paris du 2 au 13 juillet 2018 seront pris en charge par l'OIF.

La participation de l'OIF au projet d'IFN ne pourra pas excéder 50% du coût total des actions qui concourent aux objectifs poursuivis du présent appel à manifestation d'intérêt.

Les actions seront redéfinies et adaptées chaque année en fonction des évaluations, besoins et disponibilités budgétaires.

D'autres partenariats sont encouragés, notamment dans une perspective de promotion de la diversité linguistique au sein des administrations et structures de coordination nationale.

6. Modalités de soumission et de sélection du présent appel à manifestation d'intérêt

Les réponses à l'appel à manifestation d'intérêt, attendues d'ici le 23 février 2018, devront comporter :

1. une présentation succincte du cadre dans lequel s'inscrira le projet d'IFN ;
2. un avant-projet présentant les objectifs et attentes vis-à-vis du projet d'IFN ;
3. une présentation de la structure portant techniquement le projet ;
4. la désignation officielle des coordinateurs politique et technique du projet et la présentation de leurs profils.

Les États candidats peuvent fournir toute information susceptible d'aider à les connaître : brochures présentant les modalités et contenus des programmes de formations, références concernant l'exécution de projets analogues, expérience dans des domaines semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc. Les établissements peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

L'OIF sélectionnera, sur la base des dossiers reçus, un maximum de 16 candidats qu'elle s'engagera à accompagner dans la construction de leur projet.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent parvenir par courriel aux deux adresses ci-dessous au plus tard le 23 février 2018, à 17 h, heure de Paris (France) et porter clairement la mention « AMI projet IFN 2019-2022 » :

Nelly PORTA
Spécialiste de programme
nelly.porta@francophonie.org
Tél. : 01 44 37 71 13

Pascale DIESSE
Assistante de programme
pascale.diesse@francophonie.org
Tél. : 01 44 37 71 63

Organisation Internationale de la Francophonie
Direction Langue française, culture et diversités
19-21, Avenue Bosquet
F-75007 Paris

7. Documentation

A. Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les Organisations internationales (Bucarest- 2006) :

http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Vade-mecum_Fcs_vie_intnle_2006.pdf

- B. Résolution de la Conférence ministérielle de la Francophonie lors de sa 32^{ème} session sur la promotion de la diversité linguistique (Madagascar- novembre 2016) :

https://www.francophonie.org/IMG/pdf/som_xvi_6_resol_div_linq.pdf

Extrait de la résolution :

« Réaffirmant avec force les principes contenus dans le Vade-mecum, les ministres se sont engagés à mobiliser leurs chefs d'État et de gouvernement afin que des mesures nationales soient prises engageant formellement, par des instructions, les représentants des pays membres et observateurs de l'OIF à favoriser l'usage du français et le multilinguisme et à se montrer vigilants et exigeants en faveur du respect des régimes linguistiques des organisations internationales. Ils ont souhaité également que les États renforcent l'apprentissage de la langue française, tout particulièrement à l'intention des fonctionnaires et diplomates en charge des questions internationales. Plus généralement, les ministres ont préconisé l'intégration des enjeux linguistiques à tous les niveaux des politiques et stratégies nationales que les pays déploient auprès des organisations internationales. »

- C. Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est un outil établi par le Conseil de l'Europe pour définir la maîtrise d'une langue étrangère, comme le français, selon différents critères. Depuis 2001, c'est une référence dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement du français. Il propose 6 niveaux de langue allant du niveau « découverte » à celui de « maîtrise » : A1, A2, B1, B2, C1 et C2.

Grille pour l'auto-évaluation : <http://www.coe.int/fr/web/portfolio/self-assessment-grid>

- D. Proposition de plan et d'éléments de réponse à cet appel.

1. Présentation du pays : sa stratégie politique régionale et internationale, les défis à relever par les administrations centrales et les fonctionnaires dans ce cadre, le plan national (ou par ministère) de formation existant, les formations en cours (linguistiques ? techniques ? langues de formation ?...) pour quels publics ? etc., ainsi qu'une cartographie des compétences linguistiques en français (cf. annexe).

2. Présentation des objectifs et attentes vis-à-vis du projet d'IFN (avant-projet) : la durée souhaitée de l'appui (de 1 à 4 ans), l'intégration du projet au sein du/des plan(s) nationaux existant(s), les publics ciblés, les objectifs visés par ce partenariat avec l'OIF (y compris sur les niveaux de langue attendus en fin de formation), les thématiques techniques et professionnelles visées, les formats des actions (nationales ? régionales ?...), les types d'actions (formations linguistiques ? techniques ? professionnelles ?...) etc.

3. Présentation de l'établissement coordonnant le projet, son activité, ses ressources humaines mobilisables sur le projet, ses équipements, etc.

4. Noms, prénoms, coordonnées et présentation des coordinateurs politiques et techniques désignés. Souhait, ou non, du coordinateur technique de participer à la formation ENA du 02 au 13 juillet 2018 et autorisation de sa hiérarchie.



Appel à manifestation d'intérêt

**Identification d'établissements régionaux de formation initiale et continue
de diplomates et fonctionnaires, nationaux et internationaux,
pour la définition et la mise en œuvre d'**

INITIATIVES FRANCOPHONES D'ETABLISSEMENT 2019-2022

- Programme « Usages et rayonnement du français » -

Date de publication : 31 août 2017

Date limite de réception des dossiers en version électronique : 23 février 2018 à 17h, heure de Paris.

1. Contexte

Les États et gouvernements membres de la Francophonie ont pris à Bucarest, en 2006, plusieurs engagements objets du « Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les Organisations internationales ». Ils les ont réaffirmés à plusieurs reprises et notamment lors de la 32^{ème} session de la Conférence ministérielle de la Francophonie à Antananarivo (Madagascar 2016).

Dans le cadre de sa future programmation 2019-2022, la Direction « Langue française, culture et diversités » de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), via son programme « Usages et rayonnement du français », lance un appel à manifestation d'intérêt auprès des établissements de formation initiale et continue de diplomates et fonctionnaires situés dans ses 84 États et gouvernements membres et observateurs.

Considérant qu'une politique linguistique volontaire portée et mise en œuvre par un établissement de formation peut permettre de promouvoir la diversité linguistique auprès des diplomates et hauts fonctionnaires nationaux, l'OIF souhaite les appuyer dans leurs efforts.

L'objectif de cet appel est d'identifier, dans l'espace francophone, des écoles nationales d'administration publique, institut ou académie d'études diplomatiques, agences de la fonction publique etc., désireux de renforcer leur offre de formation en langue française via une **Initiative Francophone d'établissement (IFE)**.

2. Principes

Les établissements ciblés sont des établissements de formation supérieure initiale et/ou continue en relations internationales ou/et administration publique, à portée régionale, voire internationale.

Les IFE 2019-2022 contribueront à développer de façon significative les compétences professionnelles et techniques en langue française des futurs et/ou actuels diplomates nationaux ou internationaux de niveau cadres supérieurs.

Elles sont déclinées en Plans annuels de formation et sont cofinancées par l'OIF à hauteur de 50%.

Elles accorderont une importance particulière :

- au renforcement des compétences langagière-professionnelle en langue française et pourront s'appuyer sur les outils de formation existants en français des relations internationales, en français juridique et/ou à l'intercompréhension (anglais/français, entre langues latines), voire en développer de nouveaux ;
- au développement d'une expertise technique / professionnelle en français ;
- à la création et l'animation de réseaux de jeunes experts techniques francophones ;
- à l'évaluation et la valorisation des compétences acquises dans les parcours de formation et l'obtention des diplômes ;
- à l'intégration des actions dans les parcours de formation proposés ;
- au suivi et à l'évaluation de l'impact du projet.

3. Objectifs des Initiatives francophones d'établissement

L'objectif général des IFE est d'apporter une plus-value aux formations déjà existantes à destination des futurs et/ou actuels diplomates et fonctionnaires sur diverses thématiques professionnelles et en français. Il s'agit donc, sur une durée de 1 à 4 ans sur la période 2019-2022, d'encourager des actions de formation innovantes, la création de réseaux francophones, le développement de partenariats et la conception de contenus numériques originaux en français.

Pour tendre vers ces résultats, les objectifs et les actions d'une IFE peuvent être déclinés comme suit (liste non exhaustive) :

- 1) consolidation ou diversification des enseignements du et en français : formation et certification des jeunes diplômés des établissements partenaires de la diplomatie et des relations internationales ;
- 2) professionnalisation d'un public de futurs diplomates et fonctionnaires internationaux sur des compétences spécifiques (ex. : négociation internationale) ou des problématiques liées aux grandes missions de la Francophonie ;
- 3) information, en français, sur les grands thèmes d'actualité de l'agenda régional ou international ;
- 4) création, animation et développement de réseaux de jeunes experts francophones afin de faciliter les échanges d'expérience et les formations régionales ou internationales communes ;
- 5) renforcement des « complicités francophones » bilatérales et multilatérales par la mise en place de projets de coopération régionaux et/ou internationaux entre établissements partenaires ;
- 6) renforcement des capacités de l'établissement de formation en matière de coopération internationale et d'aide au développement, au sein ou à destination de l'espace francophone ;
- 7) développement de la coopération avec d'autres établissements d'excellence francophones ;

- 8) création et animation d'un environnement francophone, y compris numérique, pour les actuels et futurs étudiants et diplômés ;
- 9) création et animation de contenus originaux en relations internationales (en français) ;

4. Déroulement et calendrier.

Dans un premier temps, l'OIF souhaite identifier des établissements répondant à ces critères, partageant ses objectifs et potentiellement intéressés à bénéficier d'une IFE sur la période 2019-2022, pour une durée de 1 à 4 ans.

Pour ce faire, ces établissements devront désigner un **coordinateur technique** auquel il incombera, avec l'appui et d'après les orientations données par sa direction, de définir un projet d'IFE intégré et opérationnel répondant aux objectifs visés, pour sélection lors de l'appel à projet qui sera lancé en juillet 2018. Il justifiera d'un niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). en français.

L'établissement pourra également, s'il le souhaite, désigner une université en mesure de l'appuyer scientifiquement.

Certains des **coordinateurs techniques** de projets seront invités à participer à une formation de l'Ecole nationale française d'administration (ENA) dans le cadre de ses Cycles internationaux spécialisés d'administration publique (CISAP) et consacrée à la « Conduite de projet de formation et l'ingénierie de la formation ». Cette formation se tiendra à Paris du 2 au 13 juillet 2018.

Août 2017	Publication de l'appel à manifestation d'intérêt
23 février 2018-17h (heure de Paris)	Date limite de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt
30 avril 2018	Sélection des avant-projets d'IFE
D'ici le 3 juin 2018	Inscription à la formation ENA du coordinateur technique
02-13 juillet	Formation de l'ENA « Conduite de projets de formation et ingénierie de la formation » à Paris pour les coordinateurs techniques des États dont les avant-projets auront été retenus
Fin juillet 2018	Publication de l'appel à projets d'IFE 2019-2022
Fin novembre 2019	Envoi des projets finalisés d'IFE 2019-2022
Janvier 2019	Sélection des IFE 2019-2022
Février 2019	Signature des accords cadre de coopération 2019-2022

5. Financement.

Les frais de formation, de déplacement et de séjour (hébergement et per-diem) des coordinateurs techniques des établissements dont les avant-projets auront été retenus et qui seront invités à la formation CISAP de l'ENA consacrée à la « Conduite de projet de formation et l'ingénierie de la formation » à Paris du 2 au 13 juillet 2018 seront pris en charge par l'OIF.

La participation de l'OIF au projet d'IFE ne pourra pas excéder 50% du coût total des actions qui concourent aux objectifs poursuivis du présent appel à manifestation d'intérêt.

Les actions seront redéfinies et adaptées chaque année en fonction des évaluations, besoins et disponibilités budgétaires des partenaires.

D'autres partenariats sont encouragés notamment dans une perspective de promotion de la diversité linguistique au sein de l'établissement.

6. Modalités de soumission et de sélection du présent appel à manifestation d'intérêt.

Les réponses à l'appel à manifestation d'intérêt, attendues d'ici le 23 février 2018, devront comporter :

5. une présentation de l'établissement et du cadre dans lequel s'inscrira le projet d'IFE ;
6. un avant-projet présentant les objectifs et attentes vis-à-vis du projet d'IFE ;
7. la désignation officielle du coordinateur technique du projet et une présentation de son profil.

Les établissements intéressés peuvent fournir toute information susceptible d'aider à les connaître : brochures présentant les modalités et contenus des programmes de formations, références concernant l'exécution de projets analogues, expérience dans des domaines semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc. Les établissements peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

L'OIF sélectionnera, sur la base des dossiers reçus, un maximum de 4 établissements qu'elle s'engagera à accompagner dans la construction d'une initiative francophone d'établissement sur la période 2019-2022.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent parvenir par courriel aux adresses ci-dessous au plus tard le 23 février 2017, à 17 h, heure de Paris (France) et porter clairement la mention « AMI projet IFE 2019-2022 ». :

Nelly PORTA
Spécialiste de programme
nelly.porta@francophonie.org
Tél. : 01 44 37 71 13

Pascale DIESSE
Assistante de programme
pascale.diesse@francophonie.org
Tél. : 01 44 37 71 63

Direction Langue française, culture et diversités
19-21, Avenue Bosquet
F-75007 Paris

7. Documentation.

- A. Vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les Organisations internationales (Bucarest – 2006)

http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Vade-mecum_Fcs_vie_intnale_2006.pdf

- B. Résolution de la Conférence ministérielle de la Francophonie lors de sa 32^{ème} session sur la promotion de la diversité linguistique (Madagascar – 2016):

https://www.francophonie.org/IMG/pdf/som_xvi_6_resol_div_linq.pdf

Extrait de la résolution :

« Réaffirmant avec force les principes contenus dans le Vade-mecum, les ministres se sont engagés à mobiliser leurs chefs d'État et de gouvernement afin que des mesures nationales soient prises engageant formellement, par des instructions, les représentants des pays membres et observateurs de l'OIF à favoriser l'usage du français et le multilinguisme et à se montrer vigilants et exigeants en faveur du respect des régimes linguistiques des organisations internationales. Ils ont souhaité également que les États renforcent l'apprentissage de la langue française, tout particulièrement à l'intention des fonctionnaires et diplomates en charge des questions internationales. Plus généralement, les ministres ont préconisé l'intégration des enjeux linguistiques à tous les niveaux des politiques et stratégies nationales que les pays déploient auprès des organisations internationales. »

C. Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est un outil établi par le Conseil de l'Europe pour définir la maîtrise d'une langue étrangère, comme le français, selon différents critères. Depuis 2001, c'est une référence dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement du français. Il propose 6 niveaux de langue allant du niveau « découverte » à celui de « maîtrise » : A1, A2, B1, B2, C1 et C2.

Grille pour l'auto-évaluation : <http://www.coe.int/fr/web/portfolio/self-assessment-grid>

D. Proposition de plan et d'éléments de réponse à cet appel.

8. Présentation de (ou des) l'établissement : son projet pédagogique, sa stratégie régionale et internationale, sa portée régionale / internationale, ses publics, ses formations, ses diplômes, la reconnaissance de ses diplômes, les langues d'enseignement enseignées, leur reconnaissance dans les parcours d'apprentissage, etc.

9. Présentation des objectifs et attentes vis-à-vis du projet d'IFN (avant-projet): durée souhaitée de l'appui (de 1 à 4 ans), intégration du projet au sein de l'établissement, publics ciblés, objectifs visés par ce partenariat avec l'OIF (y compris sur les niveaux de langue attendus en fin de formation), thématiques techniques et professionnelles visées, formats des actions (nationales ? régionales ?...), types d'actions (formations linguistiques ? techniques ? professionnelles ?...) etc. ;

10. Présentation de l'établissement coordonnant le projet, son activité, ses ressources humaines mobilisables sur le projet, ses équipements, etc.

4. Noms, prénoms, coordonnées et présentation de la direction et des coordinateurs politiques et techniques désignés. Souhait, ou non, du coordinateur technique de participer à la formation ENA du 02 au 13 juillet 2018 et autorisation de sa hiérarchie.

A1 : tableaux de synthèse des projets reçus par IFN, IFE et répartition géographique

Dates de réception de la MI	Pays	Etablissement Coordinateur National Technique	Coordinateur National Technique (nom, administration et fonction)	Coordonnées du CNT	Le CNT souhaite suivre la formation ENA 9-20 juillet	CN politique (nom, administration et fonction)	Coordonnées du CNP
1	ALBANIE	L'École albanaise d'administration publique, ASPA	Mme Blerta Hyska Responsable de la formation	Blerta.Hyska@aspa.gov.al	Oui	Mme Fioralba Laska	fioralba.laska@mfa.gov.al
2	ANDORRE	MAE	M. Jordi CANUT MARTIN Agent pour les Affaires multilatérales	Jordi.Canut@govern.ad	Oui	Mme Gemma CANO BERNE Directrice des Affaires multilatérales	gemma_cano@govern.ad
3	ARMENIE	Ecole diplomatique du Ministère des Affaires étrangères	Madame Lusine MOVSISYAN, Première Secrétaire, Secrétariat francophone au Ministère des Affaires étrangères	L.movsissian@mfa.am	Non	Christian TER STEPANIAN, Ambassadeur, Représentant personnel, Correspondant national OIF	christian.terstepanian@mfa.am
4	BULGARIE	Ministère des affaires étrangères de la république de bulgarie	Mme KIRSTINA ANDREEVA Responsable Formation technique et professionnelle	k.andreeva@ipa.government.bg	Oui	M. KRESTEV ASSEN Conseiller, Correspondant national au MAE	akrestev@mfa.bg
5	BURUNDI	Ecole nationale d'administration (ENA), sous tutelle du Ministère de la Fonction publique	Dr Pontien TIMPIRANGIZA Enseignant à l'ENA	Téléphone : 00257 69 99 18 06 Courriel : pntimpirangeza@yahoo.fr	Oui	SEM Salomé DAYISABA Conseillère au Cabinet du Ministre des Relations extérieures et de la coopération internationale	Téléphone: 00257 79 97 44 97 Courriel : ndavisalome@yahoo.fr
6	CAMEROUN	Alliance franco-camerounaise de Dschang	- Mme Marie Michele LEUTCHOU LENDJEU Enseignante - Mme AMALE NANFAH	mamicheliele@gmail.com	Oui	M. ETIENNE SMITH TAMANKEU	tamankeu@yahoo.fr
7	CHYPRE	Ministère des Affaires étrangères	Mme Georgia GEORGIOU HADJICOSTI Chargée de mission pour les Affaires francophones Ministère des Affaires étrangères	ghadjicosti@mfa.gov.cy	Oui	M. Minas HADJIMICHAEL Secrétaire général par intérim	mhadjimichae@mfa.gov.cy
8	CROATIE	Ministère des affaires étrangères et européennes / Académie diplomatique	Mme Šulje Dušanka Première secrétaire, Académie diplomatique du MAEE	dusanka.sulje@mvep.hr	Oui	Mme Krupski TAMARA Conseillère au cabinet du ministre, MAEE	tamara.krupski@mvep.hr
9	EGYPTE	Institut national d'administration (INA)	M. ELKHOULI Ibrahim Directeur des Affaires de La francophonie – MAEE	ibrahim.elkhouli@mfa.gov.eg	Oui	Mme SABBAGH Lilias Directrice des Communications internationales – INA	lilias@mni.gov.eg
10	ERYM	Ministère des Affaires étrangères de la république de Macédoine	Mme Dushica Boshkovska Chef de secteur adjoint	dushica.boshkovska@miosa.gov.mk	Oui	M. Viktor Dimovski Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires étrangères	viktor.dimovski@mfa.gov.mk
11	HONGRIE	Centre universitaire francophone de l'Université de Szeged	Péter dr. Kruszlicz Coordinateur Directeur Administratif de CUJF	kruszlicz@irsi.u-szeged.hu	Oui	Vikória Judit dr. SassCoordinatrice	vsass@mfa.gov.hu
12	KOSOVO	KIPAMAP	M. Thaqi BUJAR Directeur des formations KIPAMAP bujar	bjar.thaqi@rks-gov.net	Oui	Mme Demiri Aromë Directeur des formations KIPAMAP bujar	arome.demiri@rks-gov.net

13	23/02/2018	LETONIE	Ecole d'administration publique de Lettonie / Chancellerie de l'Etat letton	Mme Jekaterina ROMANENKO Chargée de coopération internationale, École d'administration publique de Lettonie	iekaterina.romanenko@vas.gov.lv	Oui		Mme Līga Viliņa KIRŠTEINA	iekaterina.romanenko@vas.gov.lv
14	23/02/2018	LITUANIE	Institut français	M. Stribas Renatas Spécialiste en sélection de personnel	Renatas.Stribas@vrd.lt	Oui		Mme Kristina Liutikaite	Kristina.Liutikaite@urm.lt
15	23/02/2018	MONTENEGRO	Ministère des Affaires étrangères, en coopération avec l'Institut français du Monténégro	Mme Milica NIKIC II Secrétaire	milica.nikic@mfa.gov.me	Oui		Mme Ana Ranzatovic Directrice de la Direction des Nations Unies	ana.ranzatovic@mfa.gov.me
16	23/02/2018	RDC	Mouvement des sociétés civiles MSCo	David NGANIRWA Tembeze Président					
17	23/02/2018	REPUBLIQUE DOMINICAINE	Institut d'Education Supérieure dans la Formation Diplomatique et Consulaire	Mme Yamina FELIPE Chargée du Département Relations Interinstitutionnelles de la Direction de Relations avec Haïti du Ministère d'Affaires Etrangères de la République Dominicaine.	yaninafelipe@live.com	Oui		Mme Ana Loma Regalado Chargée du Département d'Intégration Extrarégionale de la Direction d'Intégration Régionale du Ministère d'Affaires Etrangères de la République Dominicaine	nc
18	23/02/2018	ROUMANIE	Institut national d'administration	Mme Valentina-Alina BLEI Directrice	alina.blei@ina.gov.ro	Oui		Mme Răduța MATACHE Correspondante nationale auprès de l'OIF	raduta.matache@mae.ro
19	23/02/2018	SLOVAQUIE	MAAE	Mme Iuliana LECA M. Vladimir Frano Directeur du département pour la préparation diplomatique et de la bibliothèque	Iuliana.leca@ina.gov.ro Vladimir.frano@mzv.sk	Oui		M. Vladimir Frano Directeur du département pour la préparation diplomatique et de la bibliothèque	Vladimir.frano@mzv.sk
20	23/02/2018	SLOVENIE	Ministère de la Fonction publique, l'Académie d'administration publique	Mme Klaudija Korazija Conseillère pour la coopération internationale, Cabinet du ministre, Ministère de la Fonction publique	klaudija.korazija@gov.si	Oui		Mme Meta BOLE Ambassadrice, Direction des relations multilatérales, aide au développement et droit international, Ministère des affaires étrangères	meta.bole@gov.si
21	22/02/2018	Académie diplomatique du Vietnam	VIETNAM	M. Thanh Binh DUONG G Directeur adjoint du Centre d'Information et de Documentation Chargé des coopérations francophones, ADV Thi Thanh Huyền Doyenne du Département de Français, ADV	dtthanhbinh@yahoo.com phamhuyenmofa@gmail.co	Oui	sous réserve que le coût du séjour et de la formation soient dans la limite des moyens financiers disponibles.	M. Toan Thang DINH Directeur du Département d' Europe (MAE), Correspondant national du Vietnam auprès de l'OIF	dtthang@hotmail.com

Dates de réception de la MI	Etablissement	Pays	Coordinateur technique (nom et fonction dans l'établissement)	Coordonnées du CNT	Le CNT souhaite suivre la formation ENA 9-20 juillet	CN politique (nom et fonction)	Coordonnées du CNP
1	Académie diplomatique de Vienne	Autriche	Bernadette COULOMIES-FRISCIC Coordinatrice du Département de Français	bernadette.coulomies-friscic@da-vienna.ac.at	Oui	Mme Suzanne KEPPLER-SCHLESINGER Directrice adjointe	suzanne.keppeler@schlesinger@da-vienna.ac.at
2	COLLEGE D'EUROPE	Belgique	Mme Typhaine RAMPILLON Chargée de Projets Junior – Service de Développement	typhaine.rampillon@coleurope.eu	NON	Mme Angela O'NEILL Directrice du service de la communication et des langues	angela.oneill@coleurope.eu
3	CFP MASCAC	CAMEROUN	M. Thomas Dieubenit MBIENDA Directeur CFP MASCAC, Chef de Projet PNCC	mascacl@yahoo.fr	Oui	M. Jacques FAME NDONGO Ministre de l'Enseignement Supérieur du Cameroun	segeralmlex@yahoo.fr
4	Ministère des Affaires étrangères	COMORES	M. Bacar ALI SOULAIMANA Responsable des ressources humaines	bacarsoulaimane@yahoo.fr		M. Mohamed Maoulana SAID Secrétaire général adjoint	
5	Institut des études diplomatiques auprès du MAE	DJIBOUTI	M. Mohamed ABDOLKADER MOUSSA Sous-directeur chargé de la	mohamedabdolkader@gmail.com	Oui	M. Moussa ALI MEIGAGUE Directeur de l'Institut	meigague2000@gmail.com
6	Institut National d'Administration (INA)	EGYPTE	M. ELKHOULI Ibrahim Directeur des Affaires de La francophonie – MAE	ibrahim.elkhoulil@mfa.gov.eg	Oui	Mme SABBAGH Lilas Directrice des Communications internationales – INA	lilas@nmi.gov.eg
7	ENA	France	Mme Alexandrina SOLDATENKO Conseillère pédagogique, Formation européenne à l'international, ENA	Alexandrina.soldatenko@ena.fr	Oui	Mme Dauphinelle CLEMENT	dauphinelle.clement@ena.fr
8	GIMPA	GHANA	M. Maurice Tetteh MACAULEY Enseignant	mtm7@yahoo.com / mimacaulay@gimpa.edu.gh		M. Samuel AGYEI-AMPOMA Doyen	sageyi-ampomah@gimpa.edu.gh
9	France	12FP, l'Institut de formation au français professionnel	Mme Geneviève Vassaux-Bontemps Responsable pédagogique	genevieve.vassaux-bontemps@cdfs-sorbonne.fr	Oui	Mme Catherine LUQUET	catherine.luquet@cdfs-sorbonne.fr
10	Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo	MADAGASCAR	M. Lantomana ANDRIAMAHERY Directeur Général	landriamahery.tnr@cci.mg/alantomana@yahoo.fr		M. Lantomana ANDRIAMAHERY Directeur Général	landriamahery.tnr@cci.mg/alantomana@yahoo.fr
			Mme Zoé Stéphanie RAKOTONDRAZAMY	stephanierakotondrazamy.tnr@cci.mg/stephaniezo@gmail.com	Oui	Mme Hery Nirina ANDRIANAIVO Directeur d'Appui aux Entreprises	heryandrianaivo.tnr@cci.mg / hery_andrianaivo.tnr@yahoo.fr

11	23/02/2018	Académie d'administration publique de Moldavie	MOLDAVIE	Mme Angela Popovici Docteur en histoire, maître de conférence	angela.popovici2000@gmail.com	Oui	M. Oleg Balan Docteur d'état, professeur universitaire, rector AAP	balanoleg9@gmail.com
12	23/02/2018	CREIPAC/ IFAP NOUVELLE-CALEDONIE	NOUVELLE-CALEDONIE	Mme Valérie Meunier, Directrice CREIPAC	Valerie.meunier@creipac.nc			
13	19/02/2018	Institut européen d'administration publique	PAYS-BAS	M. Frank LAVADOUX Maître de Conférences	f.lavadoux@eiipa.eu	Oui	M. Frank LAVADOUX Maître de Conférences	f.lavadoux@eiipa.eu
14	23/02/2018	Ecole nationale d'administration	RDC	M. Bavon MUPENDA MPOMBO Chargé de la cellule pédagogique	b.mupenda@gmail.com			
15	15/03/2018	Académie diplomatique congolaise	RDC	M. MAKELO NKASU Jean Félix Chef de département recherche, publications, bibliothèque et archives	b.mupenda@gmail.com		NGEKENE BUS-MBIL Pierre-André Directeur - Chef de service	ngekenpa@gmail.com
16	23/02/2018	Relief World	République centrafricaine	Evrard GABY Coordonnateur	ezamellot@yahoo.fr			
17	23/02/2018	Institut national d'administration Projet - PROJET DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ET PROFESSIONNELLES EN LANGUE FRANCAISE	ROUMANIE	- Mme Iuliana Leca Conseiller - Mme Valentina-Alina BLEI Directrice	iuliana.leca@ina.gov.ro alina.blei@ina.gov.ro	Oui	Mme Răduța Mătache Correspondante nationale auprès de l'OIF	raduta.matache@mae.ro
18	23/02/2018	Institut diplomatique roumain	ROUMANIE	Mme Simona SPIRANU Directrice d'études IDR		Oui	Mme Răduța Mătache Correspondante nationale auprès de l'OIF	raduta.matache@mae.ro

Annexe 1- suite - : Répartition géographique des Manifestations d'intérêt reçues

PECO	IFN	IFE	AFRIQUE	IFN	IFE	Asie/Pacifique	IFN	IFE
Albanie	1	0	BRAC			Vietnam	1	0
Arménie	1	0	Burundi	1	0	Nouvelle Calédonie	0	1
Autriche	0	1	Cameroun	1	1			
Bulgarie	1	0	RDC	1	2			
Croatie	1	0	Rép. Centrafricaine	0	1			
Hongrie	1	0						
Kosovo	1	0						
Lettonie	1	0	BRAO					
Lituanie	1	0	Ghana	0	1			
Macédoine	1	0						
Moldavie	0	1	BROI					
Monténégro	1	0	Comores		1			
Roumanie	1	2	<i>Madagascar (CCI)</i>	0	1			
Slovaquie	1	0	Djibouti		1			
Slovénie	1	0						
Europe de l'Ouest	IFN	IFE	Afrique du Nord	IFN	IFE	Amériques/Caraïbes	IFN	IFE
Andorre	1	0	Egypte	1	1	République Dominicaine	1	0
Chypre	1	0						
Pays-Bas (EIPA)	0	1						
Belgique (CdE)	0	1						
France (FNA + I2FP)	0	2						
TOTAL :	21 IFN	18 IFE						

A2 : grille d'évaluation des projets

Fiche d'évaluation AMI IFN 2019-2022

Données clé pays	
Nom du pays	
Type de pays au sein de l'OIF (Pays membre / Pays observateur)	
Zone géographique du pays (Europe, Asie,...)	
Statut de la langue française dans le pays (Langue officielle, couramment utilisé, peu utilisé (notion de cercle))	
Pays déjà engagé dans un IFN (oui/non et période)	
Retour sur l'IFN précédent (le cas échéant - Qualitatif : a bien fonctionné ou non, les difficultés, les points d'attention?)	
L'OIF a-t-il reçu un dossier IFE à l'AMI pour ce pays en plus de l'IFN?	

Recevabilité de la candidature	
Dossier reçu complet	
Documents rédigés en français	
Candidature en lien avec l'AMI (pas de "hors sujet")	
Présentation de l'établissement coordonnant le projet	
Coordonnées et profils du CNT et CNP indiqués	
Participation prévue du CNT à la formation ENA	
Cofinancement national respecté (cf. non respect du minimum fixé par l'AMI)	

Evaluation de la candidature			
Critères	Oui	Non	Commentaire
Le niveau politique			
P1	Le pays est-il signataire d'un Pacte linguistique sur la période 2019-2022 ?		
P2	Le pays démontre-t-il un engagement politique global en faveur de la langue française ?		
P3	Existe-t-il un plan de formation des diplomates et fonctionnaires nationaux en français ?		
P4	Les attentes vis-à-vis de l'IFN sont-elles clairement exprimées ? Préciser ces attentes		
P5	Le pays aura-t-il un rôle de premier plan dans une OI à l'horizon 2022 ? Fait-il le lien entre cette échéance et le projet IFN ?		
Sous-total politique			
Le niveau technique			
T1	La durée souhaitée de l'appui est-elle inférieure à 4 ans ?		
T2	Les besoins du pays sont-ils clairement définis et en conformité avec les ambitions et objectifs des IFN ?		
T3	Le public cible du projet est-il conforme au public visé par les IFN ?		
T4	Les actions envisagées entrent-elles dans le cadre des IFN ? (notamment de formation techniques / professionnelles)		
T5	Le projet proposé présente-t-il une innovation particulière, ou est-il exemplaire (des activités envisagées) ? Préciser en quoi		
T6	Des initiatives régionales voire internationales sont-elles prévues dans le cadre du projet ?		
T7	L'établissement coordonnant le projet est-il un établissement national ? (absence d'institut français)		
Sous-total technique			
Remarques et commentaires			
N	Note globale		Dossier retenu / Dossier rejeté

Forces du projet	
Faiblesses du projet	
Recommandations	

Fiche d'évaluation AMI IFE 2019-2022

Données clé sur l'établissement	
Nom de l'établissement	
Type de pays au sein de l'OIF (Pays membre / Pays observateur)	
Zone géographique de l'établissement (Europe, Asie,...)	
Statut de la langue française dans l'établissement (le français est-il l'une des)	
Etablissement déjà engagé dans un IFE (oui/non et période)	
Retour sur l'IFE précédent (le cas échéant - Qualitatif : a bien fonctionné ou	
L'OIF a-t-il reçu un dossier IFN à l'AMI au compte du pays de cet	

Recevabilité de la candidature	
Dossier reçu complet	
Documents rédigés en français	
Candidature en lien avec l'AMI (pas de "hors sujet")	
Coordonnées et profils du CNT et CNP indiqués	
Participation prévue du CNT à la formation ENA	
Cofinancement respecté (cf. non respect du minimum fixé par l'AMI)	

Evaluation de la candidature			
Critères	Oui	Non	Commentaire
Le niveau politique			
Le niveau d'implication du pays dans la francophonie			
P1	L'établissement candidat forme, en formation initiale et continue de niveau supérieur en relations internationales, et/ou administration publique	x	
P2	L'établissement candidat a une portée régionale voire internationale et est reconnu comme tel dans la région	x	
P3	Des formations au et en français sont déjà organisées dans les parcours de formation proposés	x	
P4	L'établissement candidat encourage le plurilinguisme au sein de l'établissement (équipe administrative et étudiants) (comment?)		
P5	Des partenariats avec d'autres établissements d'excellence francophone existent-ils ?	x	
Sous-total politique			
Le niveau technique			
Le projet est compatible/conforme avec un IFN --> si ce n'est pas le cas, on ne soutient pas			
T1	Définition claire et précise des besoins	x	
T2	Conformité des actions avec les objectifs de l'OIF	x	
T3	Participation à des projets similaires		
T4	Cohérence des actions de l'IFE et de la politique linguistique de l'établissement	x	
T5	Pertinence et innovation des activités proposées	x	
T6	Initiatives régionales voire internationale	x	
T7	Création, animation ou développement de réseaux	x	
Sous-total technique			
Remarques et commentaires			
N	Note globale		Dossier retenu / Dossier rejeté

Forces du projet	
Faiblesses du projet	
Recommandations	